



Représentation schématique du captage de Cannaux

Une clôture, délimitant la parcelle n°20 devra ainsi être construite afin d'empêcher l'accès à la zone de captage.

L'ouvrage de captage est relativement propre et en bon état. L'hydrogéologue agréé conseille simplement de veiller à éliminer les queues de renard qui peuvent se développer, d'assurer un nettoyage des accumulations limono-sableuses dans les bassins et d'éliminer les grands arbres qui pourraient se développer à proximité de la galerie.

Notons toutefois que le ruisseau a débordé suite aux fortes pluies qui se sont abattues début septembre 2002 dans la région, provoquant une accumulation de blocs et graviers devant l'entrée du captage. L'accès au captage était totalement bloqué jusqu'au travaux d'aménagement en novembre 2002 et les analyses sur l'eau brute n'ont pu être effectuées durant les mois de septembre à novembre (voir en page 49).

Extrait du
'Dossier de demande de Déclaration d'Utilité Publique relatif à la définition des périmètres de protection du captage de Cannaux alimentant en eau potable la commune de Laval-Saint-Roman (30)'
 établi par ADEQUAT en date du 20 décembre 2002